

La marque **L'Aude, l'âme sud** est l'expression d'une vision et d'une ambition portée par le territoire, qu'il souhaite partager avec tous les ambassadeurs volontaires. Cette marque :

- S'inscrit dans la stratégie touristique départementale pour un tourisme à impact positif dont l'ambition est de créer un nouveau modèle touristique qui régénère le territoire et s'engage positivement dans les transitions,
- Fait exister l'Aude dans l'imaginaire collectif autour d'une communication cohérente et homogène,
- Eclaire toutes les facettes du territoire en révélant son unité singulière,
- Révèle le contenant sensible de la destination,
- Densifie l'image de l'Aude en dévoilant un récit contemporain, collectif et porteur de sens.

La marque **L'Aude, l'âme sud** est déposée à l'INPI.

Je peux devenir ambassadeur si je suis :

- Un habitant de l'Aude, passionné de son territoire,
- Un habitant de l'Aude, engagé dans la vie publique, dans la vie associative, qui connaît son territoire et qui a à cœur de le transmettre,
- Un habitant de l'Aude qui participe à la création d'émotion sur son territoire (artiste, graphiste, artisan, agriculteur, photographe...),
- Un audois qui vit ailleurs et qui est soucieux de parler positivement de son Aude à lui,
- Un visiteur qui est tombé amoureux de cette destination et qui veut la partager,
- Un habitant de l'Aude qui pratique sur son territoire des activités de loisirs et de pleine nature et qui veut en faire la promotion,
- Et tous ceux qui sont motivés pour parler positivement de l'Aude, l'âme sud !

Pour porter notre ambition, l'ambassadeur s'investit pour :

- Partager le positionnement et les valeurs de la nouvelle stratégie et de sa marque,
- Faire rayonner le territoire,
- Embarquer et progresser ensemble sur le tourisme à impact positif.

Engagements de l'ambassadeur :

Communiquer, jouer collectif et participer activement au développement du territoire

- Respecter les valeurs de la marque et adhérer aux engagements des acteurs du tourisme à impact positif,
- Parler positivement du territoire et partager sa connaissance et sa passion du territoire,
- Produire ou relayer du contenu (blogs, comptes RS, photos ou podcasts) qui met en avant la marque de manière sincère ou accepter de prendre la parole au nom de la marque,
- Se tenir régulièrement informé de ce qu'il se passe sur son territoire, les nouveautés, les bonnes pratiques, les actions responsables des acteurs ...
- « Être un relai de la marque » : relayer ce qu'il entend sur le terrain,
- Coopter un autre ambassadeur pour fédérer autour de la démarche,
- Engager et interagir avec la communauté et contribuer à la faire grandir,
- Inspirer les bons gestes qui prennent soin du territoire,
- Accueillir avec plaisir les visiteurs de l'Aude.

Engagements de l'ADT de l'Aude :

Co construire la destination dans son renouveau avec les ambassadeurs et favoriser l'attachement au territoire en :

- Les rendant destinataires privilégiés des initiatives pour découvrir leur territoire autrement,
- Les faisant participer activement et volontairement à des témoignages, anecdotes pour sublimer la destination,
- Leur donnant accès en avant-première aux bons plans et nouveautés du territoire,
- Les invitant à des moments de partage et de rencontres conviviales,
- Leur mettant à disposition des outils pour mieux valoriser notre territoire,
- Valorisant leurs engagements via des goodies, des espaces d'échanges,
- Favorisant la rencontre avec les partenaires de la marque,
- Leur permettant de participer à des projets collaboratifs.

Parce que contribuer au rayonnement de la destination participera à la montée en puissance de celle-ci auprès des clientèles et générera des retombées positives, il reste impératif que l'ambassadeur joue le jeu.

Aussi, l'ambassadeur s'interdit d'utiliser son engagement à des fins politiques, religieuses, syndicales, militantes, contestataires ou à toute autre fin de nature à porter atteinte à ladite marque ou à induire en erreur le public sur la nature et les caractéristiques de celle-ci.

Dans le cadre de la promotion de la destination touristique, l'ambassadeur autorise l'ADT à mentionner publiquement son nom et sa qualité d'ambassadeur, et ce, sur tous supports, à titre gratuit et sans limitation géographique.

L'engagement dans le réseau des ambassadeurs n'a pas de durée limitée dans le temps, sauf volonté de l'ambassadeur de se retirer.

Toutefois, si l'ADT constate un détournement délibéré dans l'usage de sa participation, elle se réserve le droit de notifier par courrier les manquements, voire de retirer sa participation.